**18ème colloque de l’Aderest, 12-13 mars 2018, Angers**

**Appel à communications**

Les actes du colloque étant destinés à paraître dans un numéro des *Archives des Maladies Professionnelles et de l’Environnement,*  nous insistons sur le strict respect des recommandations aux auteurs.

**Tout résumé ne respectant pas ces recommandations sera donc refusé.**

Les résumés sont à envoyer via le formulaire de soumission en ligne :

**[www.univ-angers.fr/aderest2018, onglet Appel à communications](http://ester.univ-angers.fr/fr/activites/aderest-2018/appel-a-communications.html)**

Merci de télécharger votre résumé au format \*.doc, \*.docx ou \*. odt, **sans** mode commentaire.

**Le résumé :** Le résumé doit être dactylographié en simple interligne avec une police de caractère ARIAL 10.

**Le résumé doit se présenter sous la forme suivante :**

**Le titre :** Il doit être en français et en anglais. Jamais tout en majuscule. Seules les majuscules exigées par les normes internationales sont acceptées (sigles, abréviations …). Le comité d’organisation ne fera pas la traduction de votre titre.

**Les auteurs :** Commencer sur une nouvelle ligne. Inscrire d’abord le prénom abrégé puis le nom. Les premières lettres en majuscule et les autres en minuscules.

**L’affiliation** : Se placer à la ligne pour chaque affiliation. Au minimum le nom de ville et de pays. Mais l’adresse postale complète est souhaitée. Les renvois vers les affiliations ne peuvent être que des lettres en minuscules en exposant.

**L’auteur correspondant** : Obligatoire à partir de 2 auteurs et plus. Une seule et unique façon d’identifier l’auteur correspondant : l’astérisque après le nom et en note : «\* Auteur correspondant» avec son adresse e-mail. Toutes les autres options – gras, souligné, italique, etc. – ne sont pas acceptées.

**Le corps du résumé :** Commencer sur une nouvelle ligne. Le résumé doit être structuré de la façon suivante :

* Enoncé des objectifs,
* Enoncé des méthodes utilisées,
* Enoncé des résultats avec suffisamment de détails pour justifier les conclusions,
* Enoncé des conclusions (en excluant les phrases comme « ces résultats seront discutés … »),
* Sans tableau, ni graphique, sans référence bibliographique.
* Utilisation des abréviations usuelles. Si des abréviations sont utilisées, les indiquer entre parenthèses dès leur 1ère occurrence dans le texte.

Le corps du résumé est limité à **2500 caractères espaces compris**.

Le corps du résumé doit être structuré avec des pseudo-intertitres (ex. : « Introduction », « Matériel et méthodes », « Résultats », « Conclusion ») ou en pavé. Les pseudo-intertitres sont du texte courant en italique séparé du texte qui suit par un espace et non pas par une quelconque ponctuation. Les pseudo-intertitres ne doivent jamais être tout en majuscules mais uniquement une majuscule initiale et aucun autre enrichissement que l’italique.

**Déclaration d’intérêt** : En fin de résumé doivent figurer les conflits d’intérêts potentiels sous le chapitre *« Déclaration d’intérêt* » (en italique et séparé du texte). En cas en d’absence de conflit d’intérêt, mettre la mention « *Déclaration d’intérêt : aucun*. »

**Type de communication :** Merci de préciser en clair si vous préférez une communication orale ou affichée. Le comité scientifique essaiera de respecter votre proposition en fonction de son évaluation, mais il pourra également vous proposer un autre type de communication.

**Concours espoir :** Merci de préciser en clair (oui ou non), si vous souhaitez concourir pour le prix Espoir 2018 de l’Aderest. Pour mémoire, sont éligibles les auteurs, étudiants ou âgés de moins de 35 ans, en ayant fait la demande lors de la soumission du résumé. Le choix du lauréat sera fait à la lecture des résumés en fonction de l’originalité, de la présentation du résumé, de la méthodologie et des retombées en santé au travail. Le montant du prix est de 250 €. Seules les communications orales sont éligibles au concours espoir.

**Exemple**

**Évaluation de la population de salariés exposés aux nano-objets manufacturés dans deux filières industrielles**

**Assessment of the population of workers exposed to manufactured nano-objects in two industries**

M Grzebyka, \*, B Honnertb

*a Département Épidémiologie en Entreprise, INRS, Rue du Morvan, CS 60027, 54519 Vandœuvre-lès-Nancy cedex*

*b Département Métrologie de Polluants, INRS, Rue du Morvan, CS 60027, 54519 Vandœuvre-lès-Nancy cedex*

\*auteur correspondant : michel.grzebyk@inrs.fr

*Objectifs* Les objectifs de cette enquête étaient de recueillir des informations quantitatives et qualitatives sur les populations de salariés exposés à des nano-objets manufacturés (NOM) dans 2 filières industrielles …

*Méthodes* En 2010, un questionnaire a été adressé à tous les établissements industriels des secteurs NAF de ces deux filières (20.13B fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base non classés ailleurs …

*Résultats* Le questionnaire a été envoyé à 993 établissements, 464 ont répondu dont 87 (19%) ont indiqué la présence de NOM …

*Conclusions* Dans ces deux filières, la production primaire de NOM est le fait de quelques établissements spécialisés alors que leur utilisation et leur incorporation dans des produits finis ou semi-finis est plus fréquente…

*Déclaration d’intérêt :* aucun

*Type de communication :* orale

*Concours espoir :* non